

Torcol fourmilier, *Jynx torquilla* (Linné, 1758)

Synonyme le plus fréquent : Torcou

Classification (Ordre, Famille) : Piciformes, Picidés

Description de l'espèce

L'atypique Torcol fourmilier se distingue des autres membres de sa famille par un plumage cryptique pouvant rappeler celui de l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) voire sous certains aspects celui du Hibou moyen-duc (*Asio otus*), aux teintes variant du crème (flancs...) au brun foncé (bandes sur le dos, large trait sourcilier courant jusqu'aux côtés du cou, motifs sur les parties inférieures) en passant par le roux. La sous-espèce *tschusii* (Kleinschmidt, 1907) présente un plumage nettement plus sombre surtout dessous, des marques foncées plus nettes sur les parties supérieures (manteau, scapulaires...), ainsi que des barres plus larges sur la poitrine [2].

D'un aspect proche de certains Passereaux, le Torcol fourmilier possède de courtes pattes, une queue assez peu rigide, un bec et une tête de relative petite taille. Son cou très mobile lui a valu son nom.

Les sexes sont semblables. Le juvénile, globalement plus terne et tacheté, ressemble rapidement à l'adulte. A la différence des Pics, l'espèce réalise une mue pré-nuptiale partielle. La mue post-juvénile, presque complète, débute juste avant l'envol au cours de l'été puis est suspendue en vue de la migration, pour s'achever sur les quartiers d'hivernage. L'adulte entame une mue complète en début d'été (mi-juin/mi-juillet), généralement terminée en fin de saison (juillet à septembre) [2].

Le chant caractéristique (JCR, CD3/pl.25), aux intonations quelque peu nasillardes et grinçantes, est émis par le mâle comme par la femelle à la voix plus étouffée [3] dès l'arrivée sur les lieux de nidification. Peu de cris lui sont connus. Le tambourinage s'avère rare.

Longueur totale du corps : 16 à 17 cm (mâles et femelles). Poids : 30 à 45 g (mâles et femelles).

Difficultés d'identification (similitudes)

Aucune si ce n'est son homochromie qui le fait repérer par l'ouïe plus que par la vue.

Répartition géographique

L'aire de répartition de l'espèce est vaste, s'étendant de l'ouest de l'Europe à l'Asie tempérée jusqu'à la mer du Japon [bg72]. Au sein du paléarctique occidental, où sa répartition est également assez large, le Torcol est généralement un visiteur d'été. Il semble ne plus nicher dans les îles britanniques et ne niche pas au nord de la Scandinavie, en Islande et dans la majeure partie de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient. En Europe de l'Ouest, sa présence s'est clairsemée, notamment en Belgique, Pays-Bas et nord de la France. En hiver, l'espèce se cantonne notamment à plusieurs îles méditerranéennes (Chypre, Crète...) et au sud de l'Espagne. La Corse, la Sardaigne, la Sicile, l'Italie du Sud et une partie de l'Afrique du Nord l'abritent toute l'année. Durant les périodes de migration, la quasi-totalité de la zone biogéographique considérée est visitée.

La sous-espèce *tschusii* est notée en Corse, Sardaigne, Italie et ex-Yougoslavie.

Un large quart nord-ouest de l'Hexagone se trouve quasi-inoccupé en période de nidification, de même que le pourtour méditerranéen. La Bretagne, la Normandie ou le Nord-Pas-de-Calais ne procurent que fort peu d'indices de nidification, tandis que le déclin s'accroît dans d'autres régions, notamment en Ile-de-France. Le Torcol fourmilier conserve une distribution apparemment « homogène » dans le Sud-Ouest, une partie du Massif Central et l'Est de la France du nord au sud (Alsace, massif alpin...). A noter que le Limousin ressort au sud de la Loire comme relativement inoccupé. Entre les deux atlas français séparés d'une quinzaine d'années, la répartition s'est assez nettement décalée vers le sud, plusieurs départements semblant « perdre » leur population (Morbihan, Vendée, Côte d'Or...) [bg72]. Cette tendance semble se confirmer depuis.

L'hivernage est considéré comme régulier en Corse. En France continentale, la majorité des données hivernales provient des départements du littoral méditerranéen, principalement les Bouches-du-Rhône davantage prospectées [7].

Biologie

Ecologie

En période de nidification, le territoire du couple comporte deux caractéristiques majeures, des arbres présentant des cavités et des zones herbacées nécessaires à la recherche alimentaire. Les vergers, le bocage, les pelouses et landes piquetées, les fourrés, fruticées, broussailles et parcelles forestières en régénération avec conservation de sursurfaces [6] offrent ce paysage semi-ouvert ou semi-boisé particulièrement apprécié, localisé parfois en lisière forestière.

L'ensoleillement constitue un autre élément attractif. Le territoire se compose finalement d'une certaine mosaïque de strates végétales (de la pelouse rase au boisement) en passant par différents faciès buissonnants.

La répartition altitudinale des nicheurs varie selon les massifs montagneux, de 650 m dans les Pyrénées-Atlantiques à 1000 m dans les Pyrénées-Orientales par exemple, pour atteindre un maximum de 1420 m en Haute-Savoie [bg72]. En zone de moyenne montagne (étage collinéen au sens large), l'activité agro-pastorale notamment a entraîné l'apparition de biotopes très attractifs pour le Torcol fourmilier, comme pour d'autres espèces telles la Huppe fasciée (*Upupa epops*) ou la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*).

En migration, l'oiseau fréquente les mêmes types d'habitats et peut se rencontrer dans des espaces plus ouverts, notamment dépourvus de strate arborée, comme certaines landes du littoral atlantique ou les friches herbacées ; ou au contraire dans des espaces au caractère forestier marqué comme la suberaie au sous-bois composé entre autres de Bruyère arborescente à proximité du littoral méditerranéen.

Sur son aire française d'hivernage, le Torcol fourmilier utilise principalement les zones humides littorales au sens large [7]. Les habitats forestiers et les maquis sont les autres grands types de milieux utilisés.

Comportement

A la différence des Pics, le Torcol fourmilier grimpe peu sur les troncs à la verticale, sa queue souple lui permettant mal de s'y appuyer. Les individus collectent la nourriture sur l'écorce, les décollements ou les fissures des arbres et arbustes. A terre, se déplaçant par bonds successifs, le Torcol collecte ses proies favorites directement dans les fourmilières, optimisant ainsi la recherche alimentaire [4].

La grande mobilité de son cou s'observe notamment en cas de dérangement. Il dispose alors d'un éventail de comportements : allongement et torsion du cou, huppe frontale ou souffles, par exemple lors de l'arrivée d'un congénère.

De mœurs plutôt solitaires, le Torcol peut se regrouper à la faveur de conditions particulières, en halte migratoire. Il migre de nuit. Les oiseaux en halte demeurent le plus souvent silencieux, des chants sont toutefois émis de manière brève. En période de migration pré-nuptiale, le passage s'échelonne de mars à mai. Le départ des sites de nidification s'amorce en août avec un pic en début septembre et se poursuit jusqu'en octobre. A cette occasion, les observations visuelles deviennent nettement plus aisées, l'espèce perdant de sa naturelle discrétion et se laisse observer posée sur un rocher, un chemin ou un piquet. Orientée sud/sud-ouest en automne, la migration s'inverse au printemps. La sous-espèce *tschusii* est sédentaire en Corse et en Italie [7].

Les quartiers d'hivernage se situent le long des rivages de méditerranée, en Afrique du Nord ; jusqu'au sud du Sahara selon une bande joignant le Sénégal à l'Ethiopie [bg7].

Reproduction et dynamique de population

L'arrivée sur les sites de nidification s'effectue principalement en mars/avril. Le chant permet de déceler la présence des nicheurs, dont la discrétion rend les contacts visuels bien moins fréquents. L'activité vocale, entamée dès le début du printemps, décline à compter de la mi-juin et se poursuit durant l'été à la faveur de secondes pontes. Mâle et femelle se répondent activement. Les Torcols cantonnés prospectent leur territoire à la recherche de cavités naturelles ou creusées par les Pics, ne pouvant forer eux-mêmes. Cette recherche perdure deux ou trois semaines après l'accouplement [5]. Il n'hésite pas à expulser certaines espèces (mésanges...) occupant déjà des cavités convoitées. L'espèce est monogame et plusieurs cas de fidélité aux sites de nidification sont rapportés. Celle entre partenaires n'est en revanche pas clairement démontrée. L'âge de la première reproduction est d'un an [bg7].

La ponte déposée le plus souvent à partir de la mi-mai, à même le substrat de la cavité, compte de sept à dix œufs en moyenne. L'incubation assurée par le mâle et la femelle dure de 13 à 15 jours, le séjour des jeunes au nid de 20 à 25 [bg72]. Ces derniers demeurent en partie nourris par les parents hors du nid durant une dizaine de jours [5]. Un certain erratisme est signalé, comme l'existence d'abandons subits de ponte et de cantonnements.

Les densités de population sont très variables : 0,4 couple par km² dans la réserve biologique intégrale de la Tillaie au sein du massif de Fontainebleau sur un quadrat de 430 ha [8] ; neuf chanteurs sur 132 ha de vergers dans le Bas-Rhin [1] ; 0,4 couple/10 ha sur 250 ha de vergers, prés et champs dans les Vosges du Nord [bg49].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ six ans [bg60].

Il ressort de la littérature que les différents paramètres de dynamique des populations voire de la biologie demeurent assez mal connus.

Régime alimentaire

Son régime alimentaire spécialisé se compose pour l'essentiel de fourmis, de leurs larves et de leurs nymphes. Les fourmis appartiennent aux genres *Lasius*, *Formica*, *Tapinoma*, *Tetramorium* et *Myrmica* ; avec une prédominance des *Lasius* et *Tetramorium* plus fréquentes au sein des habitats ouverts prospectés. Les autres invertébrés capturés secondairement sont surtout des escargots et des pucerons. Les couvains, de plus grande valeur énergétique que les adultes « chitineux », rentrent pour une part majeure dans le nourrissage des nichées. Les variations dans les proies capturées traduisent davantage des variations de disponibilité au cours de la période de nidification et des comportements différents selon les espèces de fourmis. Au cours de cette période, les nicheurs profitent également de la présence des individus sexués, de plus grande taille que les ouvrières [4].

Habitats de l'Annexe I de la « Directive Habitats » susceptibles d'être concernés

4030 - Landes sèches européennes (Cor. 31.2)

- 5110 - Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion* p.p.) (Cor. 31.82)
- 5130 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (Cor.31.88)
- 5210 - Matorrals arborescents à *Juniperus* spp. (Cor. 32.131 à 32.136)
- 6210. Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (Cor 34.31)
- 9110 - Hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (Cor. 41.11)
- 9120 - Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion roboris* ou *Ilici-Fagenion*) (Cor. 41.12)
- 9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (Cor. 41.13)
- 9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion* (Cor. 41.16)
- 9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion-betuli* (Cor. 41.24)
- 9170 - Chênaies-charmaies du *Galio-Carpinetum* (Cor.41.26)
- 9190 - Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur* (Cor 41.51 et 41.54)
- 9320 - Forêts à *Olea* et *Ceratonia* (Cor. 45.1)
- 9330 - Forêts à *Quercus suber* (Cor. 45.2)
- 9340 - Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* (Cor. 45.3)
- 9540 - Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques (Cor. 42.8)

Statut juridique de l'espèce

Espèce strictement protégée en France (Art. 1 et 5 de l'Arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Plusieurs Zones de Protection Spéciale (ZPS) abritent l'espèce, comme les forêts de Haguenau, d'Orléans et de Fontainebleau ou les Cévennes (Causse Méjean, vallée du Tarn...). Les Réserves Naturelles Nationales sont également susceptibles de l'abriter comme les Gorges de l'Ardèche ou la vallée d'Eyne, au même titre que les Parcs Nationaux et certaines Réserves biologiques dirigées ou intégrales.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du Torcol fourmilier est défavorable en Europe, en raison d'un déclin modéré mais continu de ses populations [bg2 ; bg68]. En France, les effectifs nicheurs s'avèrent en diminution probable de 20 à 50% depuis les années 70. Ce mauvais état de conservation se traduit également en France par une restriction de son aire de répartition. Il est ainsi devenu occasionnel dans le Pas-de-Calais, très rare en Picardie et en régression dans le quart nord-est et le Vaucluse entre autres [bg53].

La première mention hivernale date de 1906, avec un oiseau collecté près de Monte-Carlo. Le nombre de données hivernales est en augmentation constante depuis le début des années 80, en lien avec une plus forte pression d'observation, voire avec un réchauffement climatique et un accroissement des surfaces boisées dans le Midi. Ainsi, plusieurs centaines d'individus au moins hiverneraient sur cette zone [7].

Menaces potentielles

En premier lieu, l'intensification et les modifications des pratiques agropastorales, ont engendré et engendrent toujours des perturbations au sein des habitats favorables au Torcol fourmilier. L'utilisation de pesticides et autres produits « phyto-sanitaires » a un impact sur la disponibilité alimentaire, en réduisant les populations de fourmis. L'arasement des haies, des bosquets ou l'abattage des vieux arbres et vergers suppriment les sites de nidification. Ces atteintes se montrent d'autant plus néfastes qu'elles se combinent à l'urbanisation (implantation de zones d'activités ou de pavillons résidentiels en périphérie d'agglomérations).

Dans les régions traditionnelles d'élevage ovin, la réduction des surfaces pâturées induit une colonisation rapide des ligneux. Si elle peut s'avérer favorable au départ en offrant de nouveaux sites, elle conduit à terme à la fermeture des milieux, et prive ainsi les nicheurs de zones de chasse ouvertes (pelouses, prairies...). Les fauches trop précoces s'avèrent aussi incompatibles avec le maintien d'une entomofaune suffisamment riche et variée.

En hivernage, la sécheresse au Sahel et d'autres pays d'Afrique, a eu ou a probablement un impact sur le Torcol comme sur d'autres migrateurs trans-sahariens. Toutefois, le déclin avait semble-t-il débuté avant ces épisodes [bg53].

Propositions de gestion

Les mesures de conservation s'intéresseront surtout aux habitats, milieux d'alimentation et de nidification :

Les zones de prospection alimentaire, pelouses et prairies, doivent conserver leur degré d'ouverture par un entretien régulier obtenu par la fauche et le pâturage, bloquant ainsi la dynamique végétale naturelle. La fauche tardive, centrifuge et en mosaïque est préférable dans le sens où elle limite l'impact sur l'entomofaune. Elle peut être favorisée dans certaines zones par la signature de conventions spécifiques. La restauration physique (débroussaillage et gyrobroyage hors période de reproduction) est également un moyen de ré-ouvrir le milieu. Le pâturage, adapté au type de bétail, doit rester modéré. L'aménagement de bandes enherbées dans les secteurs agricoles et viticoles, ainsi que la conversion de terres arables en herbages extensifs, sont des moyens d'augmenter les surfaces de chasse. La qualité de ces zones sera par ailleurs nettement améliorée par la limitation voire l'absence d'utilisation de produits « phytosanitaires ». Une politique d'incitation à la diminution des traitements chimiques et à la recherche de moyens de lutte biologique doit être élaborée. Cette politique pourra être mise en œuvre grâce à des contrats spécifiques signés avec les exploitants agricoles.

Les sites de nidification (vergers, bosquets, haies arborées...) doivent conserver leurs arbres âgés riches en cavités diverses (troncs, branches latérales). Des opérations de plantations (fruitiers de haute tige, saules...) contribuent à recréer des sites potentiellement attractifs. Le maintien des haies, d'une hauteur d'au moins un mètre, est également nécessaire.

La qualité d'une politique de conservation pour cette espèce aux populations faibles et clairessemées dépendra du maintien et de la gestion d'habitats favorables à l'échelle de territoires capables d'entretenir des populations viables.

Ces mesures de gestion et de restauration s'avèreraient positives pour tout un cortège d'espèces liées à ces paysages en mosaïque : Chouette chevêche, Huppe fasciée, Rougequeue à front blanc ou pie-grièches.

Etudes et recherches à développer

Des études demeurent à réaliser dans plusieurs domaines :

- une actualisation de la répartition et des effectifs afin de cibler les principaux noyaux de populations,
- une caractérisation plus précise des besoins écologiques sur les sites de nidification comme d'hivernage,
- l'évaluation des pratiques de gestion, mesurée à partir de l'évolution de certaines populations nicheuses.

Bibliographie

1. ANONYME (1989).- *Torcol fourmilier. In chronique ornithologique 1989. Période du 16-11-1986 au 31-12-1987*. Centre d'Etudes Ornithologiques d'Alsace (CEOA), Strasbourg, 61 p.
2. BAKER, K. (1993).- *Identification Guide to European Non-Passerines*. BTO Guide 24. British Trust for Ornithology, Thetford. 332 p.
3. BOSSUS, A. & CHARRON, F. (2003).- *Guide des chants d'oiseaux d'Europe occidentale. Description et comparaison des chants et des cris*. Delachaux et Niestlé, Paris. 240 p.
4. FREITAG, A. (2000).- La photographie des nourrissages : une technique originale d'étude du régime alimentaire des jeunes Torcols fourmiliers *Jynx torquilla*. *Alauda* 68(2): 81-93.
5. GEROUDET, P. (1980).- *Les passereaux : du coucou aux corvidés*. Vol. 1. Delachaux et Niestlé. 235 p.
6. MULLER, Y. (2004).- Evolution récente de l'avifaune nicheuse de la forêt du Romersberg (Moselle) : impact de la gestion forestière et de l'ouragan Lothar. *Ciconia* 28(2): 67-78.
7. ORSINI, P. (1997).- L'hivernage du Torcol fourmilier *Jynx torquilla* en France continentale. *Ornithos* 4(1): 21-27.
8. SIBLET, J.P. (1988).- *Les oiseaux du massif de Fontainebleau et des environs*. R. Chabaud-Lechevalier, Paris. 286 p.